

## Bachelier en enseignement section 3 français, français langue étrangère et français langue d'apprentissage

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : <a href="mailto:edu-braine@helha.be">edu-braine@helha.be</a>
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : <a href="mailto:edu-leuze@helha.be">edu-leuze@helha.be</a>
<b>HELHa Loverval</b> Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL		
Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : <a href="mailto:edu-loerval@helha.be">edu-loerval@helha.be</a>

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RE2204 Didactique du français langue étrangère 2.1			
Ancien Code	PERE2B24FLE21	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/ EEB2240		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<b>HELHa Braine-le-Comte</b> <b>Nathalie LEROY</b> (leroyn@helha.be) <b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> <b>Catherine GOOR</b> (goorc@helha.be) Isabelle HENRY (henryi@helha.be) <b>HELHa Loverval</b> <b>Isabelle HENRY</b> (henryi@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

L'étudiant est amené à prendre conscience des concepts liés à l'interculturel dans toute sa richesse. L'étudiant approfondit également sa pratique à travers la conception d'une leçon mettant notamment en œuvre des éléments interculturels et phonétiques. L'étudiant est initié à la compréhension de documents issus de la recherche en didactique des langues étrangères.

Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAIS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

##### Compétence 3 **LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE**

Sous Compétence 3.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

- 3.1.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

#### Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable :

1. de définir, d'expliquer et de mettre en pratique les concepts et les outils de la didactique de l'interculturel ;
2. de définir, d'expliquer et de mettre en pratique les concepts et les outils de la phonétique (description,

correction) ;

3. de concevoir et appliquer une séquence didactique de FLE ;
4. de mener une première recherche en didactique des langues étrangères ;
5. de compléter sa boîte à outils initiée en B1.

### ***Liens avec d'autres UE***

Prérequis pour cette UE : aucun  
Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERE2B24FLE21A Didactique du français langue étrangère 2.1 75 h / 5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERE2B24FLE21A Didactique du français langue étrangère 2.1 50

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### ***Dispositions complémentaires relatives à l'UE***

#### **Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

# Bachelier en enseignement section 3 français, français langue étrangère et français langue d'apprentissage

**HELHa Braine-le-Comte** Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE

Tél : +32 (0) 67 55 47 37

Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : [edu-braine@helha.be](mailto:edu-braine@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Didactique du français langue étrangère 2.1			
Ancien Code	6_PERE2B24FLE21A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEEB2241		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	<b>Nathalie LEROY</b> (leroyn@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

L'étudiant.e est amené.e à prendre conscience des concepts et des pratiques de l'interculturel.

L'étudiant.e s'initie aux concepts et à la pratique de la correction phonétique.

L'étudiant.e approfondit sa pratique à travers la conception de séquences didactiques mettant notamment en œuvre des éléments interculturels et de correction phonétique.

L'étudiant.e est initié.e à la compréhension de documents issus de la recherche en didactique des langues étrangères.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant.e sera capable de

1. définir, expliquer et mettre en pratique les concepts et les outils de la didactique de l'interculturel
2. définir, expliquer et mettre en pratique les concepts et les outils de la phonétique (description, correction)
3. concevoir et appliquer une séquence didactique de FLE
4. mener une première recherche en didactique des langues étrangères
5. compléter sa boîte à outils initiée en B1.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

- Didactique de l'interculturel
- Concepts et outils de la phonétique et de la correction phonétique
- Conception et application d'une séquence didactique en FLE
- Introduction à la recherche en didactique des langues étrangères, transposition didactique

### Démarches d'apprentissage

Cette UE s'inscrit dans une approche combinant plusieurs stratégies pédagogiques telles que :

Exposés de l'enseignante

Travaux individuels ou de groupe

Recherches personnelles

Discussions réflexives  
Activités en extérieur  
Lecture et visionnage de documents  
...

Les cours se construisent en interaction avec les étudiant.e.s et demandent donc une participation active de leur part (y compris travail à domicile).

### ***Dispositifs d'aide à la réussite***

Tout au long de l'année, des conseils sont donnés aux étudiant.e.s, qui sont encouragé.e.s à poser des questions sur les éléments non compris.

### ***Sources et références***

Billières, Briet, Collige & Rassart, Cohen-Emerique, Cuq & Gruca, Defays, Dubois, Laurens, Lucchini, Maravelaki, Puren, Silva, Wauters...

Référentiels: CECR (Conseil de l'Europe), Référentiel de l'Alliance française pour le cadre européen, Inventaire des contenus clés des niveaux du CECRL (CIEP), Référentiel des compétences (Lire et Ecrire)

FUN MOOC "Moi, prof de FLE" Université de Liège

Site du SeGEC

Revues: Le français dans le monde, Le Langage et l'Homme

### ***Supports en ligne***

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours sur Connected

Liens vers des sites utiles

## **4. Modalités d'évaluation**

### ***Principe***

Examen écrit

### ***Pondérations***

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

### ***Dispositions complémentaires***

#### **Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).